

à l'unisson

ÉLECTIONS MUNICIPALES - 23 ET 30 MARS 2014

LA GOUVERNANCE

Avoir son mot à dire

Avec « à l'unisson », nous souhaitons faire de Lagord une ville exemplaire ouverte au dialogue. Rétablir la confiance des citoyens, les écouter, les consulter, les informer sera une préoccupation de tous les instants.

Page 7

L'ÉCONOMIE

Entreprises, habitat, commerces : l'enjeu majeur

A l'heure où le chômage est un mal profond dans notre société, il est plus qu'urgent de se soucier des petites et moyennes entreprises qui sont les premières pourvoyeuses d'emploi. **Page 2**

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour éviter le pire

Le « développement durable » est un terme très à la mode... Tous les candidats veulent subitement sauver la planète et leurs programmes verdissent à vue d'œil ! **Page 2**

LA CDA

Ne pas laisser la chaise vide

La Communauté d'Agglomération (CDA) représente pour Lagord un élément incontournable de développement et de solidarité intercommunale. **Page 3**

LE DÉVELOPPEMENT URBAIN



Urbanisme à Lagord : un nouveau souffle

Faute de vision d'ensemble et de présence forte dans l'agglomération, la commune s'est laissé étouffer par deux grands axes de circulation (avenue du 8 mai et rocade) au trafic en constante augmentation. **Page 6**

LES FINANCES

Stabiliser la pression fiscale

Sur les 12 dernières années, les impôts sur les ménages (taxes d'habitation, foncière, foncier non bâti) ont plus augmenté à Lagord que dans les autres villes de taille comparable mais restent à un niveau « acceptable ». **Page 6**

Demandez le programme !

LAGORD. Qui est Antoine Grau, candidat aux prochaines élections municipales de 2014 ? Quel est son projet pour notre ville et qui est son équipe ? **Page 3**



ANTOINE GRAU : Médecin, marin, humaniste



VIVRE ENSEMBLE

Recréons du lien

Valorisons toutes les bonnes volontés à travers la culture, le monde associatif mais aussi l'école et le sport **Page 4**. Prenons soin de nos aînés et des plus fragiles. **Page 5**

L'ÉCONOMIE

Entreprises, habitat, commerces : l'enjeu majeur

A l'heure où le chômage est un mal profond dans notre société, il est plus qu'urgent de se soucier des petites et moyennes entreprises qui sont les premières pourvoyeuses d'emploi. Si vous arpentez la zone des Greffières, vous découvrirez un pôle d'activité ambitieux et dynamique, mais, aux dires des intéressés, un peu laissé pour compte par la municipalité. Ceci, sans parler d'une signalétique médiocre, de travaux routiers imprémptus bloquant les accès sans préavis, etc.

Bien sûr, le développement du tissu économique reste essentiellement le domaine de la CDA. Pour autant, la ville de Lagord peut agir à plusieurs niveaux :

Valoriser et promouvoir les activités économiques (site web, journal municipal, journées portes ouvertes des entreprises, annuaire des entreprises, etc.).

Favoriser les échanges entre les collectivités et les entreprises : un maire VRP à la CDA, un adjoint délégué à ce secteur, une politique audacieuse du logement accessible aux jeunes salariés.

Une stratégie de développement : redynamiser les zones économiques en y introduisant commerces et habitat, développer l'économie solidaire, réintroduire le petit commerce dans les centres de vie, etc.

Enfin, profiter de l'occasion extraordinaire de l'implantation du parc « bas carbone » sur le terrain militaire pour faire de Lagord une vitrine du développement durable susceptible, d'attirer de nouvelles subventions communautaires, régionales, nationales, voire Européennes.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour éviter le pire

Le « développement durable » est un terme très à la mode... Tous les candidats veulent subitement sauver la planète et leurs programmes verdissent à vue d'œil ! C'est pourtant un sujet qui demande de vraies compétences pour trouver un subtil équilibre entre économie, social et environnement.



Sur la liste « à l'unisson », les élus concernés sont déjà des professionnels formés à ces thématiques. Un diagnostic sera réalisé pour prioriser les actions afin qu'elles deviennent une réelle opportunité pour la commune, **génératrices à terme d'économies et de bien-être**. En parallèle, ces élus s'impliqueront dans les démarches engagées par la CDA pour les rendre compatibles et utiles aux intérêts de la commune.

Citons d'ores et déjà des leviers intéressants dans ce domaine :

Transports publics et mutualisés

Concertation avec les habitants sur la pertinence des lignes de bus.
Centralisation des besoins des personnes âgées (courses, rendez-vous médicaux, etc.).

Habitat et aménagement urbain

Accompagnement et conseil pour les travaux de réhabilitation des particuliers.
Concertation avec les habitants pour tout projet urbain important.
Habitat partagé et intergénérationnel.

Espace public apaisé et partagé

Création d'une « coulée verte » pour développer la végétation en ville et favoriser la convivialité.
Réservation de jardins ouvriers, maraîchage et promotion d'un marché bio.
Réalisation d'un plan directeur de zone limitée à 30 km/h pour favoriser les déplacements doux et sécurisés.

Exemplarité de la commune

Mise en œuvre d'une politique d'achat éco-responsable.
Incitation à la formation des élus et des techniciens communaux.
Amélioration du bilan énergétique du patrimoine immobilier et intégration d'énergies renouvelables.

Communication numérique

Améliorer l'accès au haut débit à Lagord pour limiter l'isolement géographique et culturel des populations et développer les échanges.

Voyons le développement durable comme une opportunité payante pour tous.

Antoine Grau, l'interview



Vous êtes médecin anesthésiste à l'hôpital de La Rochelle depuis 1989 et chef de service depuis cinq ans. Un poste à haute responsabilité, donc. Comment vous organiserez-vous si vous êtes élu maire de Lagord ?

La première étape, avec la délégation de mes fonctions de chef de service à un de mes collègues, est déjà accomplie. Je travaillerai ensuite à mi-temps comme la loi m'y autorise et ce, dès mon élection. Garder un pied dans le monde du travail me paraît néanmoins primordial, ne serait-ce que pour rester à l'écoute des habitants.

Nous définirons une organisation et une gestion des priorités comme cela se fait dans n'importe quelle entreprise et comme je le fais dans mon travail actuel. Je serai entouré par une équipe d'adjoints et de conseillers municipaux pleinement investis dans leur mission. Ils seront de vrais « gestionnaires de projets ». J'aurai la main sur l'arbitrage final, mais chaque adjoint sera responsable du début à la fin de son dossier.

Vous aimez vous engager dans des projets qui vous tiennent à cœur. Marin vous-même, vous avez été très impliqué dans l'organisation de courses, en particulier

de la Transatlantique en solitaire Charente Maritime-Bahia, avec plus de 80 coureurs. Quels enseignements en retirez-vous pouvant être utiles pour un futur maire ?

La mer ne permet pas de tricher. Elle n'a que faire des schémas idéologiques. La seule réalité est celle du terrain. Aller à bon port, c'est savoir tenir un cap, mais aussi s'assurer que personne n'a été oublié pendant la traversée et ne manque de rien.

Quelle vision avez-vous de Lagord et souhaitez-vous la faire évoluer ?

C'est une ville calme, sûre, avec des atouts et un potentiel important. Je veux, bien sûr, conserver cette tranquillité, mais sans tomber dans l'exclusion et la solitude qui s'installent peu à peu. La tranche d'âge de 0 à 14 ans baisse constamment depuis plus de 20 ans, faute d'accès au logement pour les jeunes ménages. Cela entraîne des conséquences inquiétantes : menace de fermeture de classe, pénalités financières de plus en plus lourdes pour non-respect de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain), baisse de l'entraide entre générations. Je veux enrayer cette spirale négative mais aussi, remettre les citoyens au cœur de la cité en les consultant et en les informant régulièrement, favoriser les liaisons avec les quartiers excentrés, faire entendre une voix forte et respectée à la CDA, redonner une fierté à notre ville pour la décennie qui vient. Cette ambition peut se faire à moyens constants,

sans augmenter la pression fiscale. Lagord n'a pas besoin de dépenses supplémentaires. Lagord a besoin de rassembler toutes ses potentialités et ses énergies pour affronter sereinement les défis du futur.

Dans votre équipe, on remarque plusieurs élus municipaux, ainsi que de nouvelles compétences. Quelle valeur ajoutée y voyez-vous ?

Garder une activité professionnelle nécessite une gouvernance partagée. La liste comprend six conseillers municipaux d'opposition sortants, parfaitement au fait des dossiers communaux et qui ont défendu le terrain militaire, le maintien de la poste, l'implantation de défibrillateurs, la transparence des subventions aux associations, etc. Notre liste comprend aussi de jeunes chefs d'entreprise, des urbanistes, des médecins, des responsables associatifs, des experts du développement durable, etc. C'est donc une équipe rompue à la gestion des ressources humaines, au montage de partenariats, aux interactions avec les collectivités territoriales et les services de l'État, qui est prête à assumer une transition apaisée et ambitieuse. Elle mêle toutes les générations. Notre programme est d'ailleurs le reflet de cette diversité et de ce dynamisme que nous souhaitons insuffler.

Quelques mots de conclusion ?

Être exemplaire, écouter, travailler.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Ne pas laisser la chaise vide

La Communauté d'Agglomération (CDA) représente pour Lagord un élément incontournable de développement et de solidarité intercommunale. Forte d'un budget de 246,5 millions d'euros, forte de compétences multiples (déchets, transports, habitat, développement économique, etc.), il n'est plus possible d'y faire la politique de la chaise vide comme cela a été fait pendant plusieurs années par la municipalité actuelle.

Antoine Grau et l'équipe « à l'unisson » entendent défendre les intérêts de notre ville en y parlant d'une voix forte pour peser sur ses choix. On ne se fait pas respecter en disant « non » à tout.

Pour autant, l'agrandissement programmé à 28 communes et l'absence de volonté politique clairement affichée peuvent faire craindre une dérive « à l'européenne ». Des dossiers comme le terrain militaire ou le « Pass déchetterie » doivent être réétudiés d'urgence. Nous nous y battons pour que le politique y retrouve ses prérogatives. Nous nous y battons pour que les citoyens soient, là aussi, impliqués et consultés.

Un autre aspect retiendra également toute notre attention : l'éthique en politique. Nous serons vigilants sur de potentiels conflits d'intérêt concernant des élus. La CDA est un instrument prometteur de solidarité intercommunale. Ne le gâchons pas !

VIVRE ENSEMBLE



CULTURE

Vous avez dit culture ?

Pour rendre notre ville plus vivante, l'animation culturelle doit être participative et satisfaire les demandes variées d'habitants de tous âges.

Nous pouvons, tout d'abord, profiter des manifestations rochelaises, en instituant des partenariats et en proposant des représentations sur notre ville avec le Festival du film d'Aventure, du film documentaire, etc.

Nous pouvons, aussi, créer :

- Une fête annuelle thématique de Lagord
- Des soirées estivales en plein air (ciné-club, musique...)
- Un forum annuel de l'ensemble des associations lagordaises
- Des bourses d'échange, des portages de livres à domicile, etc.
- Profitons des infrastructure existantes (Médiathèque, salle polyvalente, maison de quartier, kiosque...) pour les ouvrir aux projets des Lagordais

Tout le potentiel existe ; construisons ensemble les événements de demain !

SPORT

Mieux vivre en faisant du sport

Facteur de cohésion sociale et d'épanouissement personnel, le sport est un élément vital du mieux vivre ensemble. A Lagord, il repose sur l'engagement de bénévoles dévoués mais peu reconnus et sur des associations dynamiques mais peu nombreuses. La proximité de La Rochelle en est probablement une des raisons, mais quand on constate la vitalité de certaines communes voisines, cela n'explique pas tout !

Notre priorité : rendre accessible l'activité sportive au plus grand nombre. Notre volonté : soutenir les bénévoles et les clubs existants, faciliter l'émergence de nouvelles demandes, veiller à satisfaire toutes les générations.



Notre plan d'action :

- Favoriser le lien entre l'école et les associations, notamment dans le temps périscolaire
- Réaliser un « parcours santé » en pleine nature
- Profiter de la proximité de l'océan pour redécouvrir les sports nautiques
- Encourager les partenariats avec les communes voisines
- Prioriser, par la concertation, les demandes des Lagordais sur les activités et manifestations à développer
- Permettre une juste répartition des subventions.

ASSOCIATIF

Au cœur de la vie, les associations

Sociales, culturelles, de loisirs ou sportives, les associations sont un lien essentiel pour la qualité de vie de notre commune. Afin de diversifier l'offre et de répondre aux attentes des Lagordais, nous commencerons par offrir un lieu d'écoute et de conseil à la mairie.

Nous mutualiserons les besoins et les moyens au sein d'une « maison des associations » aménagée dans un lieu existant.

Nous créerons un « forum des associations » pour qu'elles fassent connaître leurs activités auprès de leur public et développent, entre elles, des synergies.

Nous veillerons à ce que la négociation des conventions liant la commune aux associations soit sereine et claire.

Une vraie autonomie de gestion, dans le respect des engagements signés, leur permettra de remplir parfaitement leur rôle.



JEUNESSE

À l'école, et si c'était comme ça ?

Maeva, élève en CM2 et élue au Conseil municipal des jeunes, s'occupe, avec ses copains, du forum jeunesse prévu le mois prochain. Une parenthèse d'une semaine dans ces travaux : le séjour en Allemagne organisé dans le cadre du jumelage avec Neustadt, petite ville sur la mer Baltique.

Sa cousine Manon, qui est au collège, prépare un concours cuisine avec les résidents du Rayon d'Or. Par ailleurs, elle ne tient plus en place à l'idée de sa première fête, tenue bientôt à la salle polyvalente.

Son grand frère Jules, qui est en 5ème à Jean Guiton, s'éclate dans son activité périscolaire « théâtre » commencée en primaire. Avec sa troupe, il va jouer un spectacle en fin d'année devant les

copains et les parents, à la médiathèque.

Quand Jules était en maternelle, une classe avait fermé. Heureusement, la politique menée par la nouvelle équipe municipale permet dorénavant à de jeunes ménages de s'installer à Lagord et les écoles sont à nouveau bien occupées. Sa petite sœur Emma y viendra l'an prochain.

Ses parents sont également impliqués. Le père aide l'école à organiser le voyage à Neustadt et fera partie des accompagnants. Quand à sa maman, elle est membre du conseil de crèche et anime l'atelier conte pour les 3-10 ans à la médiathèque. Elle participe également au groupe de réflexion sur le temps périscolaire à l'initiative de la mairie.

Un rêve ? Et pourquoi pas juste une anticipation ?



PERSONNES ÂGÉES

Quiétude et vie sociale pour les aînés

L'âge venant, on a tendance à se sentir plus isolé, coupé de la vie sociale. Une manière de rompre cet isolement est de développer des actions intergénérationnelles. Nous aiderons les aînés et les plus jeunes à se rencontrer pour s'aider mutuellement. Nous faciliterons l'information et l'échange sur les services et initiatives existants. Quelques exemples simples à mettre en œuvre : Logement : colocations intergénérationnelles (exemple : lorsque le logement d'un aîné devient

partiellement inoccupé, accueil d'un jeune dans une chambre en l'échange de divers services). Aide aux devoirs, à la lecture, aux activités avec les enfants de l'école et du Centre social des 4 Vents... Organisation d'un système de covoiturage ou mutualisation d'un minibus pour que les aînés puissent faire leurs courses, se rendre aux rendez-vous médicaux, assister à des spectacles, des manifestations sportives, etc.

Avec la médiathèque, prêt de livres à domicile en s'appuyant sur un réseau de bénévoles. L'équipe « à l'unisson » imaginera aussi les meilleures façons de partager des animations entre les associations et les maisons de retraite lagordaises (EHPAD). Elle développera en partenariat avec des professionnels de la santé des actions pour bien vieillir : parcours santé, diététique, sorties culturelles... L'isolement n'est pas une fatalité.



SOCIAL, SOLIDARITÉ

Une ville solidaire et sans exclusion

Afin de mieux vivre ensemble, notre équipe a pour objectif de donner toute leur place aux Lagordais les plus fragiles quels que soient leur âge, leur situation familiale, financière ou leur mobilité. Une ville solidaire et sans exclusion, c'est :

- Renforcer sa politique sociale (exemple : plan grand froid, portage repas à domicile, etc.)
- Soutenir l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et lui donner les moyens de continuer à être, avec les services de l'État et ceux du Conseil général, un acteur incontournable de l'intégration des personnes en difficulté
- Permettre aux organismes tels que CCAS, Mission locale pour l'emploi des jeunes, Maison du chômeur, de recevoir

les Lagordais qui le souhaitent en toute confidentialité et dans des locaux aménagés

- Faciliter le retour à l'emploi et accompagner les jeunes dans leur projet en lien étroit avec les organismes concernés
- Accueillir des jeunes ménages et leur permettre l'accès à un logement abordable et de qualité
- Étudier la faisabilité d'une épicerie sociale avec la banque alimentaire et les commerces de la ville
- Rendre la ville plus accessible aux personnes à mobilité réduite lors de nouveaux aménagements
- Enfin, une ville solidaire et sans exclusion, c'est soutenir les initiatives citoyennes d'entraide.

LES FINANCES

Stabiliser la pression fiscale

Sur les 12 dernières années, les impôts sur les ménages (taxes d'habitation, foncière, foncier non bâti) ont plus augmenté à Lagord que dans les autres villes de taille comparable mais restent à un niveau « acceptable ». Ils constituent la principale ressource pour le fonctionnement de la commune, notamment pour payer les frais de personnel et dégager une capacité d'autofinancement pour investir.

Au delà de la revalorisation des bases à laquelle l'Etat procède chaque année, il convient, maintenant, de stabiliser la pression fiscale (pas d'augmentation des taux d'imposition). Cette contrainte ne doit pas empêcher d'assurer les services attendus par la population et la réalisation des travaux nécessaires.

Au cours du mandat écoulé, si l'on excepte la forte montée en puissance du poste voirie, peu d'investissements ont été réalisés, hormis l'extension du tennis et, plus récemment, la reconstruction de l'école détruite par un incendie (avec une prise en charge par l'assurance), ainsi que l'agrandissement et la mise aux normes du centre social des 4 Vents. La politique menée a conduit à un accroissement de l'endettement jusqu'en 2011 mais celui-ci reste compatible avec la capacité de remboursement de la commune. Des marges de manœuvre ont été perdues par la construction tardive et insuffisante de logements à loyers modérés qui conduisent la commune à payer une pénalité annuelle de 70 000 euros appelée à augmenter.

Le contexte difficile actuel ne permet pas de multiplier les dépenses. Il s'agit plutôt de les optimiser (gestion plus rigoureuse des subventions, modulation des travaux de voirie, traitement homogène de l'espace public sur les différents quartiers de Lagord, encouragement à la construction de logements à prix ou loyers abordables). Enfin la réalisation des équipements indispensables pour notre commune reposera sur la capacité effective de mobiliser les ressources nécessaires à partir de l'épargne dégagée.

LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Urbanisme à Lagord : un nouveau souffle

Faute de vision d'ensemble et de présence forte dans l'agglomération, la commune s'est laissée étouffer par deux grands axes de circulation (avenue du 8 mai et rocade) au trafic en constante augmentation. Ces voies structurantes ne peuvent plus être effacées de la carte, mais nous pouvons en atténuer les effets perturbants.

Nous passerons à une autre vision, celle des échanges de flux régulés et apaisés, de la mise en relation des différents quartiers. Le Lignon, la Descenderie, Vendôme et la Vallée feront de nouveau « histoire commune » avec le bourg.

Trois lignes de projet constituent l'armature de notre démarche :

1. **Du centre bourg au Clavier en passant par la Boularde, dynamisation commerciale et mise en valeur du bourg.**
2. **Des écoles au Lignon, compléter le nouveau projet pour le terrain militaire en mixant activités, habitats et services, et mise en valeur du Lignon en s'appuyant sur son patrimoine historique.**
3. **De Lagord Vendôme aux écoles, avenue structurante, place publique, équipement et liaisons douce (vélo, piéton) vers l'avenue de Lagord au Nord de la rocade.**



Lignes de projet :

- Centre bourg
- Treuil des filles/Lignon
- Lagord vendôme/Treuil des filles

-> Retrouvez l'intégralité du projet sur le blog : <http://www.lagord2014.com>

Reprogrammer de l'espace communal

Un Plan d'aménagement à réaliser par tranches

Nous avons l'intention de rouvrir le « plan de référence », financé par le budget communal en 2011 et abandonné par la municipalité actuelle, pour faire des choix d'orientation clairs et décliner les actions tranche par tranche. Ainsi, à budget égal, en matière de voirie, d'espaces publics et d'équipements, nous construirons chaque année un élément d'un projet d'urbanisme global et cohérent.

Un nouveau plan d'urbanisme à élaborer avec la CDA

Lagord se distingue par la vétusté de ses outils de programmation de l'espace communal (POS historique). Il faudra attendre l'élaboration d'un plan en intercommunalité (PLUI) qui sera une procédure longue et complexe avec 27 autres communes. En attendant, faute de réserve foncière anticipée par la municipalité actuelle, nous risquons un blocage de la construction (qui serait gérée par l'Etat).

Lagord terre d'accueil avec des équipements phares

Notre projet pour Lagord est de rentrer enfin dans la dynamique des communes de la première couronne. Le terrain militaire deviendra un espace riche d'emplois et d'habitants nouveaux, dans un cadre ambitieux et exemplaire. Pourquoi ne pas s'appuyer sur la tête de ligne de bus Illico au Nord des Greffières, pour accueillir un équipement majeur, conçu, financé et géré par la CDA ?

Dans le domaine de l'aménagement de l'espace, notre objectif est de :

Dépasser l'image résidentielle de notre ville (Lagord j'adore... mais Lagord s'endort !) pour construire un cadre de vie plus ouvert à tous, ceci dans une démarche partagée avec les Lagordais.

S'impliquer dans le dialogue intercommunal avec de fortes propositions préalablement élaborées avec les Lagordais.

LA GOUVERNANCE

Avoir son mot à dire

Avec « à l'unisson », nous souhaitons faire de Lagord une ville exemplaire ouverte au dialogue. Rétablir la confiance des citoyens, les écouter, les consulter, les informer sera une préoccupation de tous les instants. Tout ce qui engage la vie des Lagordais sera décidé en toute transparence et rendu public par tous les moyens de communication existants : site internet municipal, affichage, Lagord Infos...

Les candidats qui se présentent à vous ne souhaitent pas devenir des professionnels de la politique. Ils respecteront le non-cumul des mandats (uniquement l'entité commune / CDA) et leur tête de liste ne briguera pas plus de deux mandats consécutifs.

De nouveaux espaces de démocratie seront institués :

- Des Comités de Quartier et/ou de médiateurs permettront échanges et remontées d'informations, en concertation avec l' élu du quartier
- Un Conseil des Sages où les aînés seront force de réflexion et de proposition
- Un Conseil des Enfants, où les enfants élus proposeront et réaliseront des projets et, parallèlement, feront l'apprentissage de la citoyenneté
- Avec la Question d'Initiative Citoyenne, sera institué le droit de pétitionner pour tout Lagordais de plus de 16 ans.

Comme d'autres, Antoine Grau sollicite le pouvoir, mais il sera le seul à le partager avec vous.



L'agenda

24/01 - Réunion Publique : Présentation du programme

19h - Salle des Fêtes de la Mairie

12/02 - Réunion Publique décentralisée

19h - Maison de quartier du Lignon

20/02 - Réunion Publique : les personnalités qui nous soutiennent

19h - Salle Polyvalente

12/03 - Réunion Publique décentralisée

19h - Mairie annexe Gaston Gaillard

21/03 - Réunion Publique de clôture

19h - Salle Polyvalente

... Et quotidiennement à votre contact durant cette période !

Ce programme est édité par les membres de la liste à l'unisson, en accord avec le candidat Antoine Grau, liste soutenue par les associations Lagord Dynamique et Solidaire et Avenir pour Lagord, pour les élections municipales de Lagord les 23 et 30 mars 2014.

Directeur de publication : Antoine Grau
Vu le candidat

Mise en page : novainteractive
Impression : groupe le nouvel JB

© Images : Studio Ouest / 123RF / Ricochet17



Soutien à la candidature d'Antoine GRAU

Pour apporter son soutien à la campagne électorale de la liste dirigée par Monsieur Antoine GRAU, à l'élection municipale de Lagord qui se tiendra les 23 et 30 mars 2014, il suffit de :

- faire un chèque bancaire libellé à l'ordre du mandataire financier de A.GRAU
- de déposer ou d'envoyer ce chèque au 2 rue Ker Mario.

Un reçu sera adressé à tout donataire par le mandataire financier. Conformément à la loi (1), ce reçu ne permet pas de déduire cette somme de mes impôts. Ce mandataire financier est seul habilité à recueillir des dons (2) en faveur de la campagne de M. GRAU. Ces dons seront déposés sur un compte bancaire de campagne. Seuls les dons par chèque sont acceptés.

1 : article L52-4 du code électoral, relatif aux communes de moins de 9000 habitants

2 : conformément à l'article L. 52-9 du Code électoral



ISABELLE AUTISSIER

« Mon Cher Antoine, Je sais que tu as toujours eu le souci de l'action collective et de l'engagement. J'ai pu

le constater dans les secteurs du nautisme où tu t'es investi pendant un temps. Je te souhaite donc de réussir dans ton nouveau défi. Amicalement, Isabelle Autissier »

à l'unisson

avec
**Antoine
GRAU**



ÉLECTIONS MUNICIPALES - 23 ET 30 MARS 2014

L'ÉQUIPE



**Micheline
OERLEMANS**
Le Treuil des Filles



**Serge
COMTE**
La Vallée



**Mireille
CURUTCHET**
Le Puy Mou



**André
TURCOT**
*Le Verger de la
Plouzière*



**Brigitte
LACARRIERE**
*La Descenderie /
Vendôme*



**Pierre
CURUTCHET**
Le Puy Mou



**Marie-Hélène
FIQUET**
*Le Verger de la
Plouzière*



**Bruno
MARTIN**
Les Godettes



**Anne-Laure
GRIVOT**
Le Bourg Centre



**Clément
CHARLOT**
La Butte



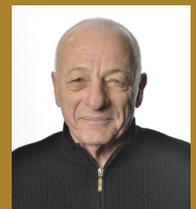
**Christine
GARANDEAU**
Le Treuil des Filles



**Christian
CAILLAUD**
Le Lignon - Ebeaupin



**Nadège
AUBERT**
*Le Verger de la
Plouzière*



**Robert
LACORD**
Le Bourg Centre



**Hélène
CHAUVIN**
Le Lignon - Ebeaupin



**Claude
YON**
*Le Verger de la
Plouzière*



**Armelle
BLANCHARD**
Le Treuil des Filles



**Jean-Paul
SOUMAGNAC**
Le Puy Mou



**Dominique
GOURIN-TETARD**
Le Bourg Centre



**Yannick
MARTIN**
Lagord Vendome



**Jacqueline
ALZI**
Les Godettes



**Damien
RUEL**
Le Château d'eau



**Estelle
MASSIAS**
Le Bourg Centre



**Gérard
BACLES**
*Le Verger de la
Plouzière*



**Annick
BLANCHET**
La Butte



**Vincent
DESSEIN**
*Le Bourg - Fief des
Greffières*



**Marie-Lou
CHEVAILLIER**
*Le Verger de la
Plouzière*



**Alain
REBOUX**
Le Bourg Centre